

Voilà notre modèle, le beau idéal de notre libéralisme. Voici ce que je lis, toujours dans le *Journal des Débats*; je cherche à me former l'esprit. (Eclats de rire). Numéro du 23 avril dernier :

« Voici encore quelques détails sur l'expulsion des missionnaires catholiques des provinces du Caucase :

« Le premier jour de l'année, deux charrettes, escortées de Cosaques armés de lances et de pistolets, s'arrêtèrent devant la porte du couvent de Tiflis; des agents de police entrèrent aussitôt dans le couvent et ordonnèrent aux moines de monter dans les charrettes. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne se rendraient qu'à la force; puis ils entrèrent dans l'église du couvent et s'agenouillèrent devant le grand autel. Les agents attendirent quelque temps; mais lorsque, au bout d'une heure, ils virent que les moines ne manifestaient aucune intention d'obéir, ils leur renouvelèrent l'ordre de se mettre en route. Les missionnaires répondirent qu'ils ne quitteraient pas volontairement le poste qui leur avait été confié par leur chef spirituel. Cette réponse fut transmise au général Gurko, gouverneur de Tiflis, qui ordonna de les emmener de force et de les transporter dans les voitures. Cet ordre fut aussitôt exécuté. Les missionnaires de Gori ont été expulsés de la même manière. »

Eh bien, Messieurs, voilà le type, voilà l'idéal de la conduite qu'on demandait au Gouvernement de suivre. C'est en Russie, c'est au régime du Caucase que nos juriconsults, nos procureurs-généraux, nos patriotes, nos théologiens de bureau vont chercher leurs modèles. (Mouvements divers.) A cela près maintenant, Messieurs, quand vous vous serez mis à la suite de Sa Majesté l'autocrate de toutes les Russies et de son général Gurko, quand vous aurez inscrit cette gloire-là parmi vos trophées, qu'aurez-vous fait? croyez-vous que vous aurez remporté la victoire? Vous n'aurez remporté qu'une victoire provisoire et misérable.

Et ici encore se présente un contraste consolant, au lieu d'être humiliant; si le contraste entre la France actuelle et l'Angleterre actuelle est humiliant à l'excès pour les amis de la liberté religieuse, celui de l'Angleterre actuelle avec l'Angleterre du passé est plein de consolation et d'espérance pour nous.

En Angleterre, il y a eu autrefois les législateurs les plus violents, et plus que violents, les plus sanguinaires contre les Jésuites, contre le catholicisme en général et en particulier. Il y a eu des lois, sous la reine Elisabeth, qui les condamnaient à mort; vous n'irez jamais jusque-là; il y a eu des lois pour les persécuter, pour les poursuivre jusque dans les derniers recoins du pays.

Eh bien, qu'est-il résulté de tout cela? C'est que la reine Elisabeth a payé, elle et tous ses légistes, et tous les sophistes qui l'approuvaient. Toute cette législation infernale a disparu, et le catholicisme a survécu, et les Jésuites y sont restés; ils y sont encore avec leurs divers établissements, leurs couvents, leurs collèges; ils y sont avec une pleine liberté, plus grande mille fois que celle que vous voulez leur ôter. La seule chose qui a payé, c'est cette législation indigne que l'Angleterre maudite, dont elle rougit aujourd'hui comme la France, laissez-moi cette conviction, rougira un jour des lois de la révolution et de leur application qu'on a invoqué contre vous. Demandez en Angleterre laquelle des deux Eglises est aujourd'hui la plus florissante, la plus pleine d'avenir, celle qui a été créée, protégée par les légistes, les bourreaux, les politiques ennemis de l'Eglise; ou celle des papistes, des Jésuites, poursuivis et torturés pendant trois siècles? Demandez et méditez la réponse. Elle sera à la fois votre leçon et votre châtiement.

Vous y reconnaissez que le sacrifice du juste ne profite jamais en dernière analyse qu'à la justice. Cela s'est toujours vu depuis le temps de Pilate: et c'est un exemple, un modérateur que je recommande aux nombreux successeurs de ce fameux homme d'Etat parmi nous. (Rumeur générale.)

Oui, quoi qu'il arrive, l'avenir sera à nous parce qu'il est à la liberté et au droit commun. Un jour viendra où une plus solennelle liberté se lèvera pour nous et pour tous; car nous n'en voulons pas pour nous seuls. Comme l'a écrit ces jours-ci un ecclésiastique éminent bien connu de vous, nous perdrons des soldats, mais nous ne perdrons pas de bataille.

Pour finir, si je ne craignais d'avoir trop retenu la Chambre, je mettrais ma faiblesse à l'abri du manteau de deux rois, cela doit être permis dans cette Chambre monarchique; je n'en ai pas d'ailleurs pour dix minutes.... (Voix nombreuses! Parlez! parlez!)

Écoutez ce que disait en 1603, le roi Henri IV, en réponse au parlement, qui, comme toujours, protestait contre l'édit du rétablissement des Jésuites en France? Écoutez ce grand roi; vous le reconnaîtrez à son style, à ses paroles :

« L'Université les a contrepointés (vous voyez que c'est précisément comme aujourd'hui, trois siècles n'y ont rien changé), l'Université les a contrepointés; mais c'est parce qu'ils savaient mieux que les autres, témoin l'affluence des écoliers qu'ils avaient en leurs collèges. Si on n'y apprend pas mieux qu'ailleurs, d'où vient que, par leur absence, votre Université est rendue toute déserte, et qu'on les va chercher, nonobstant tous vos arrêts, à Douay et hors de mon royaume? S'ils n'ont été en France jusqu'à présent, Dieu me réserve cette gloire, que je tiens à grâce de les y établir, et s'ils n'y étaient que par provision, ils y seront désormais par édit et par arrêt. Ils entrent comme ils peuvent, dites-vous: ainsi font bien les autres, et suis moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume; mais il faut ajouter que leur patience est grande et pour moi je l'admire, car avec patience et bonne vie, ils viennent à bout de toutes choses.

« Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eux, c'est de tout temps que

l'ignorance en a voulu à la science, et j'ai connu que quand je parlai de les rétablir, deux sortes de personnes s'y opposèrent particulièrement, ceux de la religion et les ecclésiastiques mal vivants, et c'est ce qui me les faisait estimer davantage. »

Après ce roi, le plus populaire de la France, et qui jugeait ainsi les légistes persécuteurs de l'Eglise, il y a trois siècles, qu'il me soit permis de citer ce roi modeste, sage, modéré, éclairé, le gendre du Roi des Français, Léopold de Belgique, dans sa visite au collège des Jésuites de Namur le 31 juillet 1843; leur a adressé ces paroles: « Ce qui me plaît surtout en vous, c'est l'éducation vraiment nationale que vous donnez à la jeunesse. Continuez à l'élever comme vous le faites dans cet esprit: elle sera le soutien de la patrie. »

Quand on a pour soi, parmi les hommes politiques du passé, Henri IV, et parmi les rois d'aujourd'hui, le sage et éclairé Léopold; quand on a pour soi, dans l'ordre spirituel, la souveraine autorité de l'Eglise, on peut attendre avec confiance le jugement de la postérité, et se consoler d'avoir été dénoncé par le ministère du 1er mars et livré par le ministère du 29 octobre à des passions bien moins puissantes et moins acharnées contre la religion que contre l'ordre, le trône, et la société toute entière. (Marques d'approbation. — L'orateur, en retournant à sa place, reçoit les félicitations de plusieurs de ses collègues.)

BULLETIN.

Avantages de l'Éducation. — Exercices littéraires. — Nouvelles.

— Nous reproduisons, de l'*Aurore*, la correspondance suivante, dans l'espérance qu'elle pourra servir puissamment la belle cause de l'éducation. Nous croyons qu'elle n'a pas besoin de commentaires pour en faire ressortir la force et la vérité, et qu'elle est assez précise et lucide par elle-même.

AVANTAGES DE L'ÉDUCATION.

M. L'Éditeur. — Dans les premiers siècles l'homme était isolé et, pour ainsi dire, dénué de tout; s'abandonnant à une molle indolence et éprouvait chaque instant l'éguillon des besoins. Loin de tirer une pure substance des bienfaits multipliés qui lui offrait un sol fertile, il ne s'occupait qu'à poursuivre et chasser les monstres des forêts; et lorsque l'hiver ramenait la neige et ses noirs frimats, il se réfugiait alors sous des rochers que la nature elle-même avait creusés, ayant, à ce qui semblait, pitié de ce pauvre mortel. Et c'était dans ces tristes repaires qu'il échappait aux horreurs du trépas. Morne, pensif et abhorrant son semblable, il consumait ainsi ses plus beaux jours dans des angoisses continuelles.

Mais cet âge de fer, ces siècles de barbarie cessèrent aussitôt que l'industrie offrit un généreux secours à l'homme. Elle n'eut pas plutôt paru qu'elle sema l'abondance sur la terre. L'homme à sa voix oublia ses misères passées. C'est alors qu'il se soumit les plus fiers animaux, et que rejetant les dépouilles dont il était couvert il se tissa de nouveaux vêtements.

Mais malgré l'utilité de l'industrie dont je viens de vous donner une légère idée, elle ne saurait devenir bien salutaire sans l'assistance de l'éducation; car lorsqu'elle naquit l'homme vit l'aménité se répandre sur la terre. C'est à la naissance des arts et des sciences que les esprits se formèrent et que régnèrent les mœurs et l'industrie. C'est aussitôt, dis-je, que l'éducation fut connue, que l'amour germa dans les cœurs. C'est alors que l'homme dépouillant ses mœurs sauvages, éleva des remparts de tous côtés, qu'il se vit capable de réunir des hémisphères qu'un océan séparait et qu'il n'aurait jamais franchi, sans le secours de cette éducation. C'est alors que l'homme donna un libre essor à son génie; qu'il fit respirer, pour ainsi dire, le marbre sous son oiseau, que la toile s'anima sous ses habiles pinces.

C'est encore par son assistance qu'un peuple vit en paix, en union et en concorde; car elle a su lui suggérer des lois sages qui lui procurèrent un bonheur inappréciable. Enfin c'est par l'éducation que l'homme a acquis ce degré éminent de sagesse et d'érudition dont il se trouve en possession en certain pays.

Mais comme l'éducation n'est pas répandue chez toutes les nations, il est donc du devoir et de l'intérêt de ceux qui en sont privés de chercher les moyens de l'acquérir. Ainsi dans cette province où les arts ne font que de poindre, où les sciences et l'industrie font sentir leurs nécessités urgentes depuis si longtemps, il y va donc de la gloire de ce pays et de la nôtre d'employer tous les moyens possibles de se la procurer.

Une occasion favorable se présente à nous en ce moment, hâtons-nous de la saisir et n'épargnons rien pour la faire fructifier; je veux parler du bill d'éducation dont la législature nous a gratifiés en sa dernière Session. Cette loi me paraît très favorable pour l'avancement de l'éducation, si nous